



**COMPTES CONSOLIDES
SEMESTRIELS
RESUMES
ET NOTES ANNEXES**

Sommaire

1

Comptes consolidés.....3

2

Notes annexes aux comptes
consolidés.....10



COMPTES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

■ Actif consolidé

■ Passif consolidé

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Jun 2017	Jun 2016 *
Chiffre d'affaires opérationnel	4.1	616	494
Chiffre d'affaires financier	4.1	34	32
Chiffre d'affaires total	4.1	650	526
Charges d'exploitation	4.2	(413)	(338)
Amortissements, provisions et dépréciations		(36)	(27)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4.1	201	161
Résultat des sociétés mises en équivalence		5	4
Autres charges et produits	10.1	16	(18)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence		222	147
Résultat financier	6.1	(26)	(23)
Résultat avant impôt		196	124
Impôts	7	(62)	(49)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		134	75
Résultat net part du Groupe		120	71
Résultat net part des intérêts ne conférant pas le contrôle		14	4
Nombre moyen d'actions (en milliers)	8	232 598	228 610
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	8	0,52	0,31
Résultat net dilué par action (en euros)	8	0,51	0,31

* cf Note 1.5 "Changement de présentation du compte de résultat"

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2017	Juin 2016
Résultat net de l'ensemble consolidé		134	75
Eléments recyclables en résultat			
Différence de conversion	1.4	(81)	68
Variation de la juste valeur des instruments financiers & actifs disponibles à la vente		17	20
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		(3)	(6)
Eléments non recyclables en résultat			
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies		(1)	(0)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat		-	0
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres		(68)	82
RESULTAT GLOBAL TOTAL		66	157
Résultat global total part du Groupe		58	146
Résultat global total part des Intérêts ne conférant pas le contrôle		8	11

1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2017	Décembre 2016
Goodwill	5.1	1 050	904
Immobilisations incorporelles	5.2	410	313
Immobilisations corporelles		54	38
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.3	76	151
Actifs financiers non courants		41	41
Actifs d'impôts différés		63	69
TOTAL ACTIF NON COURANT		1 694	1 516
Clients	4.3	1 536	1 415
Stocks et autres tiers	4.3	330	326
Fonds réservés	4.4	1 016	942
Actifs financiers courants	6.2 / 6.5	51	49
Autres placements de trésorerie	6.3 / 6.5	986	735
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3 / 6.5	479	649
TOTAL ACTIF COURANT		4 398	4 116
TOTAL ACTIF		6 092	5 632

Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2017	Décembre 2016
Capital		472	467
Titres d'auto-contrôle		(39)	(32)
Réserv es consolidées groupe		(1 898)	(1 699)
Réserv es liées aux av antages au personnel		92	86
Réserv es de juste v aleur des instruments financiers		11	3
Réserv es liées aux gains ou pertes actuariels		(6)	(5)
Différence de conv ersion		(305)	(230)
Résultat de la période / de l'exercice		120	180
Capitaux propres part Groupe		(1 553)	(1 230)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		149	69
Capitaux propres		(1 404)	(1 161)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	1 761	1 355
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	40	50
Prov isions à caractère non courant	10.2	48	42
Passifs d'impôts différés		181	129
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 030	1 576
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	583	527
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	299	37
Prov isions à caractère courant	10.2	39	35
Fonds à rembourser	4.3	4 089	4 182
Fournisseurs	4.3	145	142
Dettes d'impôts courants	4.3	13	13
Autres tiers	4.3	249	229
Concours bancaires	6.4 / 6.5	49	52
TOTAL PASSIF COURANT		5 466	5 217
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		6 092	5 632

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)

	Notes	Jun 2017	Jun 2016
+ Résultat net part du Groupe		120	71
+ Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		14	4
- Quote-part des sociétés mise en équivalence	5.3	(5)	(4)
- Amortissements et variation des provisions d'exploitation		35	39
- Impôts différés		6	(3)
- Charges liées au paiement en actions		6	5
- Impact non cash des autres charges et produits non récurrents		(21)	(1)
- Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		7	(4)
+ Dividendes reçus des mises en équivalence	5.3	4	8
= Marge brute d'autofinancement		167	114
- (Gains)/Pertes non récurrents (y compris frais de restructuration)		7	11
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)		174	125
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.3	(266)	(172)
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.3	(83)	(57)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		(175)	(104)
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		22	(11)
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)		(153)	(115)
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants		(36)	(22)
- Décaissements liés à des acquisitions nettes de la trésorerie acquise		(20)	(184)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		1	1
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(55)	(205)
+ Augmentation de capital		8	-
- Dividendes payés (1)	3.1	(127)	(156)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		(17)	1
+ Augmentation (Diminution) de la Dette		199	426
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		65	271
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		(24)	(45)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	6.5	(167)	(94)
+ Trésorerie ouverture		597	406
- Trésorerie clôture		430	312
= VARIATION DE TRESORERIE	6.5	(167)	(94)

(1) Dont (109) millions d'euros de dividende en numéraire versés aux actionnaires du Groupe, d'un montant de 0,62 euro par action, (15) millions d'euros aux actionnaires minoritaires et (3) millions d'euros de taxe sur dividendes

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

		Jun 2017	Jun 2016
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	479	352
- Concours bancaires	6.4	(49)	(40)
= TRESORERIE NETTE		430	312

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Titres d'autocontrôle	Réserves consolidées Groupe (2)	Réserves liées aux avantages du personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers & actifs disponibles à la vente	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Différence de conversion (1)	Résultat de la période	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
31 Décembre 2015	462	655	(56)	(2 436)	76	(14)	(2)	(316)	177	(1 454)	12	(1 442)
Affectation du résultat 2015	-	-	-	177	-	-	-	-	(177)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital												
- levée d'option	-	(10)	-	-	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)
- distribution de dividendes en actions	5	38	-	-	-	-	-	-	-	43	-	43
Dividende distribué	-	-	-	(192)	-	-	-	-	-	(192)	(3)	(195)
Variations de périmètre	-	-	-	55	-	-	-	-	-	55	44	99
Variations liées aux avantages au personnel	-	-	-	-	6	-	-	-	-	6	-	6
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle	-	-	11	-	-	-	-	-	-	11	-	11
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	14	-	61	-	75	7	82
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	71	71	4	75
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	14	-	61	71	146	11	157
30 Juin 2016	467	683	(45)	(2 396)	82	-	(2)	(255)	71	(1 395)	64	(1 331)
Affectation du résultat 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital												
- levée d'option	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Variations de périmètre	-	-	-	19	-	-	-	-	-	19	(2)	17
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	4	-	-	-	-	4	-	4
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle	-	-	13	(4)	-	-	-	-	-	9	-	9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	3	(3)	25	-	25	(1)	24
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	109	109	8	117
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	3	(3)	25	109	134	7	141
31 Décembre 2016	467	682	(32)	(2 381)	86	3	(5)	(230)	180	(1 230)	69	(1 161)
Affectation du résultat 2016	-	-	-	180	-	-	-	-	(180)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital												
- levée d'option	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)
- distribution de dividendes en actions	5	30	-	-	-	-	-	-	-	35	-	35
Dividende distribué (3)	-	-	-	(144)	-	-	-	-	-	(144)	(15)	(159)
Variations de périmètre (4)	-	-	-	(263)	-	-	-	-	-	(263)	87	(176)
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle (5)	-	-	(7)	-	-	-	-	-	-	(7)	-	(7)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	6	8	(1)	(75)	-	(62)	(6)	(68)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	120	120	14	134
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	6	8	(1)	(75)	120	58	8	66
30 Juin 2017	472	710	(39)	(2 608)	92	11	(6)	(305)	120	(1 553)	149	(1 404)

- (1) Cf Note 1.4 – « Monnaie de présentation et monnaies étrangères », avec le détail des principaux taux de change utilisés en 2016 et 2017. Le solde de (305) millions d'euros de réserves de change part du Groupe comprend principalement les réserves liées au VEF pour (126) millions d'euros, le BRL pour (112) millions d'euros et le GBP pour (22) millions d'euros.
- (2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.
- (3) Cf Note 3.1 – « Paiement du dividende 2016 »
- (4) La variation de périmètre comprend principalement la dette sur les 49% d'actionnaires minoritaires d'UTA pour (247) millions d'euros, et (17) millions d'euros d'impact dans les capitaux propres part du Groupe liés à l'exercice en avril 2017 d'options d'achat sur le capital de PWCE Participations, faisant ainsi passer le pourcentage d'intérêt du groupe Edenred dans ProwebCe de 62% à 71%.
- (5) La variation des titres d'autocontrôle est composée de l'acquisition d'actions propres à hauteur de (17) millions d'euros et de radiations pour 10 millions d'euros.



NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 :	BASES DE PREPARATION DES COMPTES INTERMEDIAIRES	12
NOTE 2 :	ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS	14
NOTE 3 :	FAITS MARQUANTS	16
NOTE 4 :	ACTIVITE OPERATIONNELLE.....	19
NOTE 5 :	ACTIFS NON COURANTS.....	24
NOTE 6 :	ELEMENTS FINANCIERS.....	26
NOTE 7 :	IMPOTS SUR LES BENEFICES – TAUX NORMATIF D’IMPOT	32
NOTE 8 :	RESULTAT PAR ACTION	33
NOTE 9 :	AVANTAGES SOCIAUX	34
NOTE 10 :	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS	35
NOTE 11 :	ACTUALITE NORMATIVE	42

PREAMBULE



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 : BASES DE PREPARATION DES COMPTES INTERMEDIAIRES

1.1 . ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés résumés du groupe Edenred au 30 juin 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2017.

1.2 . REFERENTIEL COMPTABLE – CADRE GENERAL ET DECLARATION DE CONFORMITE



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au 30 juin 2017 sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Les principes comptables retenus pour la présentation des comptes consolidés résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2017 et disponibles à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/commission/index_fr

Les règles et méthodes comptables utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016, à l'exception :

- ✓ des normes, amendements de normes et interprétations entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017 (Note 11),
- ✓ des particularités de l'établissement des comptes intermédiaires (Note 1.3).

A l'exception des particularités de l'établissement des comptes intermédiaires, les principales méthodes comptables retenues au 30 juin 2017 au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en préambule de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2016.

1.3 . PARTICULARITES DE L'ETABLISSEMENT DES COMPTES INTERMEDIAIRES

Impôt sur les sociétés

Pour les comptes consolidés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Avantages post-emploi et autres avantages à long terme au personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages à long terme au personnel correspond à la moitié de la charge annuelle projetée, sur la base des données et des hypothèses actuarielles utilisées à la clôture de l'exercice précédent.

Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel pour les arrêts intermédiaires sont modifiées par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles si des évolutions significatives interviennent sur certains paramètres (conditions de marché, ou en cas de réductions ou liquidations de régime).

1.4 . RECOURS A DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

Les taux de clôture en euro contre devises utilisés au 30 juin 2017 ainsi que ceux utilisés lors des périodes de comparaison présentées dans les états financiers sont :

	Livre Sterling GBP	Real Brésilien BRL	Peso Mexicain MXN	Peso Argentin ARS	Couronne Suédoise SEK	Bolivar Fuerte VEF*	Dollar US USD
30 Juin 2016	0,83	3,59	20,63	16,70	9,42	696,72	1,11
31 Décembre 2016	0,86	3,43	21,77	16,74	9,55	709,32	1,05
30 Juin 2017	0,88	3,76	20,58	18,98	9,64	3 009,00	1,14

* cf Note 3.3 - "Changement du taux du Bolivar Fuerte sur l'exercice 2016 et premier semestre 2017"

1.5 . CHANGEMENT DE PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Dans le cadre d'une amélioration continue de nos états financiers, et en vue d'une plus grande adéquation avec les principes de publication AMF, le compte de résultat consolidé d'Edenred a été amendé. Conformément aux recommandations AMF pour l'arrêté des comptes 2013 et 2016, la position DOC-2015-12, et la recommandation ANC n°2013-03, les « produits et charges non récurrents » ne seront plus positionnés sous le résultat financier à compter de la publication des comptes consolidés du groupe Edenred du 30 juin 2017 : ils sont désormais renommés « autres charges et produits » et sont inclus dans l'agrégat « Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence ».

NOTE 2 : ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS

Acquisitions et développements 2017

UTA

Le **20 janvier 2017**, Edenred a exercé son option d'achat lui permettant d'acquérir, auprès des deux familles fondatrices, 17% du capital de Union Tank Eckstein (UTA), deuxième acteur pan-européen spécialisé dans les cartes-carburant multi-enseignes, les solutions de péage et les solutions de maintenance, dont Edenred détenait déjà 34%.

En portant sa participation dans UTA à 51%, le Groupe accélère encore sa stratégie de développement dans le domaine de la gestion des frais professionnels. Edenred entend dynamiser l'activité d'UTA en Europe en s'appuyant notamment sur son expertise dans la gestion des solutions de cartes-carburant en Amérique latine et sur sa propre présence commerciale en Europe.

L'acquisition de cette participation complémentaire de 17%, pour un montant de 85 millions d'euros, confère le contrôle d'Edenred sur UTA. En conséquence les comptes d'UTA sont consolidés par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2017.

Après la réalisation de cette transaction, les actionnaires minoritaires d'UTA bénéficient d'options de vente exerçable à compter du 21 janvier 2017 leur permettant de céder la totalité de leur participation, soit 49% du capital d'UTA au groupe Edenred. Ces options de vente se sont traduites par l'enregistrement d'une dette financière court terme d'un montant de 247 millions d'euros, en contrepartie des capitaux propres part du Groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises », le Groupe a réévalué à la juste valeur sa quote-part antérieurement détenue de 34% et a, en contrepartie comptabilisé une plus-value de 19 millions d'euros sur la ligne « Autres charges et produits » du compte de résultat.

Le goodwill provisoire lié à l'acquisition des 17% supplémentaires du capital d'UTA et à la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue a été comptabilisée dans les comptes semestriels pour un montant total part du Groupe de 164 millions d'euros.

L'écart de première consolidation a été provisoirement affecté à la liste clients pour 87 millions d'euros et à la marque pour 23 millions d'euros.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois pour réaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 Révisée, ainsi que l'harmonisation des méthodes comptables et règles d'évaluation.

Les impacts de l'intégration UTA dans les comptes consolidés au 30 juin 2017 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	UTA Juin 2017
Actifs non courants	120
Actifs courants	297
Total actif	417
Capitaux propres & Passifs non courants	82
Passifs courants (1)	335
Total capitaux propres & passif	417

<i>(en millions d'euros)</i>	UTA Juin 2017
Chiffre d'affaires	34
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4
Résultat Net (2)	27
Résultat Net - Part groupe	22

- (1) N'inclut pas la dette sur options de ventes des actionnaires minoritaires d'UTA de 247 millions d'euros.
- (2) Dont 19 millions d'euros de plus-value de réévaluation de la quote-part antérieure (34%) et 5 millions d'euros de résultat des sociétés mises en équivalence.

ProwebCE

En avril 2017, le groupe Edenred a exercé une partie de ses options d'achat sur le capital de la société PWCE Participations qui détient elle-même la totalité du capital de la filiale ProwebCE, pour un montant de 16 millions d'euros. Cette transaction a permis au groupe Edenred d'augmenter son pourcentage d'intérêt dans la société ProwebCE, passant ainsi de 62% à 71%. Dans les comptes consolidés, conformément à la norme IFRS 3 révisée, cette opération entre actionnaires a été comptabilisée en capitaux propres, l'effet relatif de l'opération n'est par ailleurs pas significatif sur le résultat net part Groupe du premier semestre 2017. Edenred dispose d'options lui permettant de détenir à terme 100% du capital de ProwebCE.

Moneo Resto

Déjà leader de la dématérialisation sur le marché français du titre-restaurant avec 340 000 salariés porteurs de la carte Ticket Restaurant®, Edenred accélère le passage au digital en acquérant Moneo Resto, solution française de titres-repas 100% digitale. Moneo Resto compte un portefeuille d'environ 1500 entreprises clientes, dont environ 90% de PME, couvrant 65 000 salariés utilisateurs. Avec cette acquisition, ce sont désormais plus de 400 000 salariés français qui sont équipés d'un titre-restaurant digital émis par Edenred, ce qui représente 25% du nombre total des salariés bénéficiaires des programmes de titres-restaurant d'Edenred.

Le Groupe a comptabilisé un goodwill provisoire de 19 millions d'euros dans ses états financiers consolidés au 30 juin 2017 et réalisera l'allocation définitive du prix d'acquisition dans les 12 mois suivants la date d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

Edenred Suisse SA

Cette opération est intervenue en mai 2017, Edenred jugeant que sa part de marché n'était pas suffisamment importante sur un marché offrant un potentiel de développement limité, générant une plus-value de cession non significative comptabilisée sur la ligne « Autres charges et produits » du compte de résultat consolidé au 30 juin 2017.

Acquisitions et développements 2016

Embratec

Conformément à l'accord signé en janvier 2016, le Groupe Edenred a finalisé, au cours du 1^{er} semestre 2016, la prise de contrôle des activités d'Embratec au Brésil.

L'entité Ticket Log ainsi créée (à 65% par Edenred et à 35% par les actionnaires fondateurs d'Embratec) en 2016 rassemble les actifs Ticket Car et Repom d'Edenred et les activités de cartes-carburant et de maintenance d'Embratec, exploitées sous les marques Ecofrotas et Expers.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises », le Groupe a procédé en 2016 à l'allocation provisoire aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 Révisée, de ces prix d'acquisition ainsi qu'à l'harmonisation des méthodes comptables et règles d'évaluation.

Ainsi le prix d'acquisition des 65% achetés de l'activité de gestion des frais professionnels s'élevait à 1153 millions de reais, équivalant à 290 millions d'euros sur la base du cours de change apprécié à la date de la prise de contrôle (1 euro = 3,9738 reais), dont 742 millions de reais (187 millions d'euros) en numéraire.

L'écart de première consolidation a été affecté pour 92 millions d'euros en liste clients et 10 millions d'euros en licences et logiciels, l'écart résiduel de 262 millions d'euros étant affecté en goodwill. L'allocation définitive du goodwill a été réalisée sur le 1^{er} semestre 2017, ne générant pas d'impact significatif. Ce goodwill est supporté par les synergies et les développements attendus.

NOTE 3 : FAITS MARQUANTS

3.1 . PAIEMENT DU DIVIDENDE 2016

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Edenred, réunie **le 4 mai 2017**, a approuvé un dividende 2016 d'un montant de 0,62 euro par action au titre de l'exercice 2016, assorti d'une option pour paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant.

L'option pour le paiement de 50% du dividende en actions, ouverte le 12 mai, s'est clôturée le 2 juin 2017. Cette opération s'est traduite par la création de 1 722 895 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 0.74% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris a eu lieu le 15 juin 2017.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2017, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social est ainsi composé de 235 402 740 actions.

Le dividende total en numéraire s'élève à 109 millions d'euros, et a été versé le 15 juin 2017. Cela correspond à 50% du dividende versé automatiquement en numéraire (soit 73 millions d'euros) et 35 millions d'euros versés aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions.

3.2 . EMISSION OBLIGATAIRE DE 500 MILLIONS D'EUROS

Edenred a effectué en mars 2017 une émission obligataire pour un montant de 500 millions d'euros, d'une durée de 10 ans, assortie d'un coupon de 1,875%.

L'émission a été placée auprès d'une base diversifiée de plus d'une centaine d'investisseurs institutionnels internationaux. Sursouscrite plus de trois fois, elle confirme la confiance des investisseurs dans la qualité du crédit du Groupe.

Ce nouvel emprunt obligataire participera au financement des besoins généraux de l'entreprise et notamment de ses projets de croissance. Après l'émission, en juin 2016, d'un emprunt de type Schuldschein de 250 millions d'euros à des conditions particulièrement attractives, cette nouvelle émission obligataire contribuera également au remboursement de l'obligation de 510 millions d'euros (coupon de 3,625%) à échéance octobre 2017.

L'émission de cette nouvelle obligation à échéance mars 2027 a un effet immédiat sur la maturité moyenne de la dette du Groupe, qui passe à 5,4 ans contre 4,4 ans à fin décembre 2016, et réduit le coût moyen de la dette à 2,1% contre 2,5% à fin décembre 2016. Après remboursement de l'obligation de 510 millions d'euros en octobre 2017, le groupe disposera d'un profil de dette particulièrement équilibré, sans échéance majeure avant 2025, et avec une maturité moyenne allongée d'environ deux ans.

3.3 . CHANGEMENT DE TAUX DU BOLIVAR FUERTE SUR L'EXERCICE 2016 ET PREMIER SEMESTRE 2017

Faits marquants sur l'exercice 2016

Le 10 mars 2016, le gouvernement vénézuélien annonce la mise en place d'un nouveau système de change. Il décide de fusionner deux systèmes coexistant jusqu'alors, le CADIVI avec un taux de 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et le SICAD I avec un taux de 11,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et de créer un nouveau système appelé DIPRO garantissant un taux fixe de 10 bolivars fuerte pour un dollar US. Ce nouveau système est destiné à rationaliser l'accès au dollar US principalement pour le secteur industriel et les importations ainsi qu'à lutter contre l'inflation.

En remplacement du SIMADI, le gouvernement dévoile également un second système de change, le SIMADI / DICOM, pour les transactions non couvertes par le système de change fixe DIPRO. Le SIMADI / DICOM fluctue en fonction de l'offre et de la demande et le premier taux s'élevait à 206,92 bolivars fuerte pour un dollar US en mars 2016.

Dévaluation du Bolivar Fuerte sur le 1^{er} semestre 2017

Le 22 mai 2017, le gouvernement vénézuélien et la Banque Centrale du Venezuela modifient leur système de contrôle de change. La nouvelle valeur minimale pour le DICOM a été établie à 1800 VEF pour un dollar US.

Position d'Edenred



Pour le premier semestre 2017, le Groupe a retenu les taux SIMADI / DICOM du Bolivar fuerte par rapport au dollar US, tels que présentés dans le tableau suivant :

	December 2016		June 2017	
	TM	TC	TM (*)	TC (**)
Taux de change du bolivar fuerte par rapport au dollar US utilisés par Edenred, convertis en EUR	198,25	216,32	998,3	2 636,7

(**) Moyenne des taux SIMADI / DICOM du VEF par rapport au dollar US depuis le 1er janvier 2017, convertie en EUR.

(***) Dernier taux SIMADI / DICOM du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de juin 2017, converti en EUR.

Analyse de sensibilité au taux de change du bolivar fuerte

Pour une variation de 50% du bolivar fuerte par rapport au dollar US, converti en euro, les principaux indicateurs varieraient comme suit :

en millions d'euros	30 Juin 2016 +/- 50% (*)		30 Juin 2017 +/- 50% (**)	
	M EUR	% Total Groupe	M EUR	% Total Groupe
Chiffre d'affaires	3	0,7%	2	0,3%
Résultat d'exploitation courant	2	1,3%	0	0,2%
Résultat net	1	1,0%	1	0,4%
Résultat net - Part du Groupe	1	0,9%	0	0,3%
Dette Nette	(6)	-0,6%	(1)	-0,1%

* : Pour un taux de change moyen réel de 373 EUR/VEF, les taux utilisés sont de 745 (-50%) et 248 (+50%).

** : Pour un taux de change moyen réel de 1081 EUR/VEF, les taux utilisés sont de 2161 (-50%) et 720 (+50%).

3.4 . EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Cession d'Edenred South Africa

En ligne avec la stratégie Fast Forward, le groupe Edenred a cédé le 7 juillet dernier ses activités en Afrique du Sud, jugées non stratégiques.

Edenred choisi par IATA pour développer le système de paiement IATA Easypay dans plus de 70 pays

A la suite du lancement officiel de son offre de Paiement inter-entreprises en mars 2017, Edenred a franchi une nouvelle étape significative le 20 juillet dernier en s'associant à IATA7, l'une des plus grandes organisations commerciales mondiales, qui représente quelque 275 compagnies aériennes soit 83% du trafic aérien mondial. Edenred va développer et administrer le système de paiement nouvelle génération de IATA¹. Le système de paiement de IATA permet d'optimiser le contrôle financier et les flux de trésorerie des quelques 400 compagnies aériennes participantes. En 2016, ce système a géré l'équivalent de 219 milliards de dollars de transactions. Edenred mettra à disposition de plus de 10 000 agences de voyage accréditées une nouvelle méthode de paiement électronique, IATA EasyPay, offrant la possibilité de créer et créditer un compte prépayé utilisable pour régler les réservations aériennes. Cette nouvelle solution de paiement, plus sécurisée, plus rapide, et plus économique, sera déployée progressivement par Edenred dans plus de 70 pays sur les trois prochaines années. A maturité, le nombre attendu de transactions gérées annuellement par Edenred via EasyPay sera de l'ordre de 40 millions.

¹ Association International du Trafic Aérien



NOTE 4 : ACTIVITE OPERATIONNELLE

4.1 . SECTEURS OPÉRATIONNELS

Préambule



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.

La variation d'activité (ou croissance organique) représente la variation entre les montants de la période en cours et de la période comparative, retraité des effets de change ainsi que des effets de cessions et/ou acquisitions.

En cas d'acquisition, l'impact de l'acquisition est neutralisé du montant publié de la période en cours et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période en cours.

En cas de cession, l'impact de la cession est neutralisé du montant publié de la période comparative et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période comparative.

La variation d'activité ainsi calculée est convertie au taux de change de la période comparative et divisé par le montant retraité de la période comparative.

4.1.1. PRÉSENTATION CONDENSÉE DES DONNÉES FINANCIÈRES

1^{er} semestre 2017



Résultat

(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	Jun 2017
Chiffre d'affaires opérationnel	100	215	262	39	-	-	616
Chiffre d'affaires financier	5	7	20	2	-	-	34
Chiffre d'affaires externe au Groupe	105	222	282	41	-	-	650
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	4	-	-	-	(4)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	105	218	282	41	-	4	650
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS	23	74	109	6	(11)	-	201

1^{er} Semestre 2016

Résultat

(en millions d'euros)	Europe		Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Elimi- nations	Juin 2016
	France	hors France					
Chiffre d'affaires opérationnel	92	168	197	37	-	-	494
Chiffre d'affaires financier	5	9	16	2	-	-	32
Chiffre d'affaires externe au Groupe	97	177	213	39	-	-	526
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	4	-	-	-	(4)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	97	181	213	39	-	(4)	526
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS	17	58	87	6	(7)	-	161

Analyse des variations du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation avant autres charges et produits



Les variations entre le 1^{er} semestre 2017 et le 1^{er} semestre 2016 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Δ Juin 2017 / Juin 2016									
	Juin 2017	Juin 2016	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	616	494	+42	+8,5%	+64	+12,9%	+16	+3,2%	+122	+24,6%
CA financier - Float libre	31	29	+1	+9,8%	+0	+2,7%	+1	+5,3%	+2	+17,9%
CA financier - Fonds réservés	3	3	-	(33,1)%	-	+0,0%	-	+0,0%	-	(33,1)%
Chiffre d'affaires financier	34	32	+1	+2,7%	+0	+2,2%	+1	+4,5%	+2	+9,4%
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	650	526	+43	+8,2%	+64	+12,3%	+17	+3,3%	+124	+23,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS	201	161	+24	+14,7%	+8	+5,0%	+8	+4,9%	+40	+24,6%

4.1.2. PRESENTATION DES SECTEURS OPERATIONNELS PAR INDICATEUR

Variation du chiffre d'affaires



Chiffre d'affaires total

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires externe 2017	105	222	282	41	-	650
Chiffre d'affaires externe 2016	97	177	213	39	-	526
Variation	8	45	69	2	-	124
% de variation en publié	+8,2%	+25,7%	+32,6%	+4,7%	-	+23,7%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+8	+14	+18	+3	-	+43
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	8,1%	8,0%	8,3%	8,1%	0,0%	8,2%



Chiffre d'affaires opérationnel

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel 2017	100	215	262	39	-	616
Chiffre d'affaires opérationnel 2016	92	168	197	37	-	494
Variation	8	47	65	2	-	122
% de variation en publié	+9,3%	+27,7%	+32,8%	+4,9%	-	+24,6%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+8	+16	+15	+3	-	+42
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	9,2%	9,1%	7,9%	7,8%	0,0%	8,5%

Chiffre d'affaires financier



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires financier 2017	5	7	20	2	-	34
Chiffre d'affaires financier 2016	5	9	16	2	-	32
Variation	-	(2)	+4	-	-	+2
% de variation en publié	(8,7)%	(14,7)%	+30,2%	+2,0%	-	+9,4%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	-	(2)	+3	-	-	+1
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(8,7)%	(12,6)%	+13,6%	+14,0%	-	+2,7%

4.1.3. VARIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits 2017	23	74	109	6	(11)	201
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits 2016	17	58	87	6	(7)	161
Variation	+6	+16	+22	-	(4)	+40
% de variation en publié	+33,8%	+27,7%	+24,8%	+15,7%	+70,4%	+24,6%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+6	+13	+6	+2	(3)	+24
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+37,2%	+23,0%	+6,3%	+32,4%	+48,8%	+14,7%

4.2. CHARGES D'EXPLOITATION



(en millions d'euros)

	Jun 2017	Jun 2016
Coûts de personnel	(200)	(162)
Coûts des ventes	(72)	(64)
Taxes d'exploitation	(21)	(16)
Loyers	(11)	(10)
Autres charges d'exploitation	(109)	(86)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	(413)	(338)

(1) Au 30 juin 2017, les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de (8) millions d'euros par l'effet change et (46) millions d'euros d'effet de périmètre, en comparaison avec la période close au 30 juin 2016.

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées de dépenses honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de provision pour actif circulant, de frais de développement et dépenses informatiques.

4.3. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT



(en millions d'euros)

	Jun 2017	Décembre 2016	Jun 2016	Variation Jun 2017/Décembre 2016
Stocks (nets)	17	24	16	(7)
Clients (nets)	1 536	1 415	1 140	121
Autres tiers actifs (nets)	313	302	324	11
BFR Actif	1 866	1 741	1 480	125
Fournisseurs	145	142	136	3
Autres tiers passifs	249	229	157	20
Fonds à rembourser	4 089	4 182	3 585	(93)
BFR Passif	4 483	4 553	3 878	(70)
BFR NET NEGATIF	2 617	2 812	2 398	(195)
Dettes d'IS	13	13	3	-
BFR NET NEGATIF (yc dettes d'IS)	2 630	2 825	2 401	(195)



Au 30 juin 2017, les comptes semestriels sont impactés par des effets liés à la saisonnalité des activités «Avantages aux salariés» et « Motivations et Récompenses », plus importantes en fin d'exercice. Afin de faciliter la lecture des états financiers semestriels, Edenred a choisi de présenter également la période comparative du 30 juin 2016.

Les autres tiers actifs et passifs sont détaillés dans les notes annexes aux comptes consolidés de décembre 2016 et correspondent notamment aux créances fiscales et sociales, aux charges constatées d'avance, aux dettes fiscales et sociales, aux produits constatés d'avance, ainsi qu'aux fonds reçus non chargés liés à l'activité dématérialisée spécifique à l'activité du Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 2017	Jun 2016
BFR net de début de période	2 812	2 554
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(266)	(172)
Éléments de BFR inclus dans les investissements de développement	79	49
Éléments de BFR inclus dans les cessions	(2)	(0)
Dépréciations	(3)	4
Différence de conversion	(32)	(20)
Reclassements vers les autres postes du bilan	29	(17)
Variation nette de BFR	(195)	(156)
BFR NET DE FIN DE PERIODE	2 617	2 398

(1) Cf. tableau des flux de trésorerie consolidé 1.4

4.4 . VARIATION DES FONDS RESERVES

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (686 millions d'euros), au Royaume-Uni (196 millions d'euros), en Roumanie (44 millions d'euros), aux Etats-Unis (29 millions d'euros) et en Inde (8 millions d'euros).



<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 2017	Décembre 2016	Jun 2016	Variation Jun 2017/Décembre 2016
Fonds réservés	1 016	942	897	74

<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 2017	Jun 2016
Fonds réservés de début de période	(942)	(858)
Variation de la période en données comparables (1)	(83)	(57)
Autres variations	-	(3)
Différence de conversion	9	21
Variation nette des Fonds réservés	(74)	(39)
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	(1 016)	(897)

(1) Cf. tableau des flux de trésorerie 1.4

Le dossier d'agrément de nos sociétés au Brésil, auprès de la Banque Centrale brésilienne (« BACEN ») est en cours de validation. Dès l'homologation attendue en 2017, la réglementation BACEN va rendre obligatoire le reclassement, en fonds réservés, d'une partie du float utilisateur de l'activité « Avantages aux salariés ». Cette ségrégation des fonds sera de 60% en 2017, 80% en 2018 et 100% en 2019. Ce dossier d'agrément n'a aucun impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2017.



NOTE 5 : ACTIFS NON COURANTS

5.1 . GOODWILL



<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 2017	Décembre 2016
Valeurs brutes	1 207	1 063
Amortissements cumulés et dépréciations	(157)	(159)
TOTAL EN VALEUR NETTE	1 050	904

<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 2017	Décembre 2016
Brésil (y compris Repom et Embratec)	435	472
UTA *	164	-
France (Ticket Cadeaux)	92	92
France ProwebCE	49	49
Mexique	46	44
Italie	46	46
Royaume-Uni (y compris Prepay Technologies)	44	45
Roumanie	31	32
Japon	19	20
Finlande	19	19
France Moneo Resto	19	-
Suède	18	18
Etats-Unis	14	15
République Tchèque	12	12
Dubaï	9	9
Portugal	6	6
Colombie	4	5
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	23	20
TOTAL EN VALEUR NETTE	1 050	904

*un goodwill de 93 millions d'euros était comptabilisé sur la ligne « Participations des titres mis en équivalence » au 31 décembre 2016 (Cf Note 5.3 « Participations mises en équivalence »).

La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :



(en millions d'euros)	Jun 2017	Décembre 2016
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE	904	575
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	191	265
. Allemagne (Acquisition UTA) (1)	164	-
. France (Acquisition Moneo Resto) (1)	19	-
. Brésil (Intégration Embratec) (1)	4	261
. Costa Rica & Nicaragua (Intégration Nectar Holdings & Nectar technology) (2)	3	-
. France (Intégration LCCC)	-	1
. Autres acquisitions	1	3
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations	-	-
Différence de conversion	(45)	64
Valorisations / actualisations PUT et autres	-	-
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	1 050	904

(1) Cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions ».

(2) Nectar Holdings et Nectar Technology sont des sociétés acquises respectivement à hauteur de 30% et 51% en 2016 mais consolidées pour la première fois au 1^{er} janvier 2017

5.2 . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES



Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

(en millions d'euros)	Jun 2017	Décembre 2016
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	313	182
Entrées de périmètre (*)	114	118
Immobilisations générées en interne	28	29
Acquisitions	0	15
Dotations aux amortissements	(28)	(42)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(0)	(12)
Cessions	(0)	-
Différence de conversion	(15)	23
Reclassements	(1)	-
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	410	313

(*) dont 87 millions d'euros en liste clients et 23 millions de marque UTA.

5.3 . PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

Impact au compte de résultat :

(en millions d'euros)	Jun 2017	Jun 2016
Résultat des sociétés mises en équivalence	5	4
Total résultat des sociétés mises en équivalence	5	4

Impact au bilan :

(en millions d'euros)	Jun 2017	Décembre 2016
Ecart d'acquisition	-	93
Participation dans les sociétés mises en équivalence	76	58
Total Participation dans les sociétés mises en équivalence	76	151

Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence :

(en millions d'euros)	Jun 2017	Décembre 2016
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	151	150
Acquisitions de participations mises en équivalence	-	-
Passage d'UTA en intégration globale	(151)	-
Intégration d'AGES et MSC (dans le sous-consolidation d'UTA en 2016) en mises en équivalence	75	-
Résultat des sociétés mises en équivalence	5	9
Dividendes reçus de participations mises en équivalence d'UTA	-	(8)
Dividendes reçus de participations mises en équivalence d'AGES et MSC	(4)	-
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	76	151

Au 31 décembre 2016, les participations dans les sociétés mises en équivalence étaient essentiellement composées du groupe UTA. Au 30 juin 2017, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés AGES (AGES Maut System GmbH&Co KG and Ages International GmbH & Co KG) et MSC (MercedesService Card Beteiligungs GmbH et MercedesService Card GmbH & Co KG), qui étaient elles-mêmes incluses dans le groupe UTA au 31 décembre 2016.

NOTE 6 : ELEMENTS FINANCIERS

6.1 . RESULTAT FINANCIER



(en millions d'euros)	Jun 2017	Jun 2016
Coût de l'endettement brut	(35)	(22)
Effet des instruments de couverture	9	7
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	5	0
Coût de l'endettement net	(21)	(15)
Gains (Pertes) sur écarts de change	2	(0)
Autres produits et charges financiers	(7)	(8)
RESULTAT FINANCIER	(26)	(23)

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en Note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Le poste des autres produits et charges financiers est principalement constitué de frais bancaires, d'agios et d'intérêts divers, de charges à répartir et de primes d'émission d'emprunt et de dépréciations à caractère financier.

6.2 . ACTIFS FINANCIERS COURANTS



(en millions d'euros)

	Juin 2017			Décembre 2016			Juin 2016		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	3	-	3	4	-	4	4	-	4
Créances sur cessions d'actifs	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	47	-	47	45	-	45	52	-	52
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	51	-	51	49	-	49	56	-	56

Le poste des « Autres actifs financiers courants » est principalement constitué de prêts courants avec des contreparties externes classés dans la catégorie IAS 39 « Prêts et créances ».

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IAS 39 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la Note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

6.3 . TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE



(en millions d'euros)

	Juin 2017			Décembre 2016			Juin 2016		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	223	-	223	162	-	162	203	-	203
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	219	-	219	460	-	460	142	-	142
Obligations et titres de créances négociables	10	-	10	-	-	-	-	-	-
Comptes bancaires rémunérés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV et FCP à moins de 3 mois	27	-	27	27	-	27	7	-	7
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	479	-	479	649	-	649	352	-	352
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	870	(3)	867	734	(3)	731	518	(4)	514
Obligations et titres de créances négociables	118	-	118	3	-	3	3	-	3
Comptes bancaires rémunérés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV et FCP à plus de 3 mois	1	-	1	1	-	1	1	-	1
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	989	(3)	986	738	(3)	735	522	(4)	518
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 468	(3)	1 465	1 387	(3)	1 384	874	(4)	870

6.4 . DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS



(en millions d'euros)	Juin 2017			Décembre 2016			Juin 2016		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts non bancaires	1 691	515	2 206	1 207	525	1 732	1 748	-	1 748
Emprunts bancaires	70	68	138	148	2	150	140	2	142
DETTES FINANCIERES	1 761	583	2 344	1 355	527	1 882	1 888	2	1 890
CONCOURS BANCAIRES	-	49	49	-	52	52	-	40	40
Dépôts et cautionnements	1	13	14	8	5	13	-	13	13
Engagements d'achat	37	253	290	40	3	43	30	3	33
Instruments dérivés		25	25	-	19	19	-	30	30
Autres	2	8	10	2	10	12	3	9	12
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	40	299	339	50	37	87	33	55	88
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 801	931	2 732	1 405	616	2 021	1 921	97	2 018

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

Emprunts non bancaires

Emprunts obligataires

Le Groupe a annoncé le 22 mars 2017 une émission obligataire publique pour un montant de 500 millions d'euros, d'une durée de 10 ans, assortie d'un coupon de 1,875%. Ce nouvel emprunt obligataire participera au financement des besoins généraux de l'entreprise et notamment de ses projets de croissance et contribuera également au remboursement de l'obligation de 510 millions d'euros (coupon de 3,625%) à échéance octobre 2017

Au 30 juin 2017, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 1 985 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
			10 ans
30/03/2017	500	1,875%	30/03/2027
			10 ans
10/03/2015	500	1,375%	10/03/2025
			7 ans
30/10/2013	250	2,625%	30/10/2020
			10 ans
23/05/2012	225	3,75%	23/05/2022
			7 ans
06/10/2010	510	3,625%	06/10/2017
Encours brut emprunts obligataires	1 985		

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 1 485 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
			10 ans
10/03/2015	500	1,375%	10/03/2025
			7 ans
30/10/2013	250	2,625%	30/10/2020
			10 ans
23/05/2012	225	3,75%	23/05/2022
			7 ans
06/10/2010	510	3,625%	06/10/2017
Encours brut emprunts obligataires	1 485		

Autres emprunts non bancaires

Au 30 juin 2017, le placement privé de 250 millions d'euros en financement Schuldschein présente différentes tranches en maturité et type de taux à l'émission pour un total se répartissant comme suit :

Taux		Montant en M€	Coupon	Échéance
Fixe	1,05%	45	5	29/06/2021
Variable	Euribor 6 mois * +105 bp	68	5	29/06/2021
Fixe	1,47%	32	7	29/06/2023
Variable	Euribor 6 mois * +130 bp	105	7	29/06/2023
Total de l'emprunt Schuldschein		250		

* Euribor 6 mois floor à 0%

Emprunts bancaires



Une dette en reais brésiliens (BRL) pour financer les besoins généraux d'activité a été mise en place sur le premier semestre 2016 pour un total de 500 millions de reais (132 millions équivalent euros au taux de change de clôture du 30 juin 2017), dont 250 millions à échéance juin 2018 et 250 millions à échéance mai 2019.

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 138 millions d'euros au 30 juin 2017, dont 500 millions en reais brésiliens (132 millions équivalent euros).

Ligne de crédit

Au 30 juin 2017, Edenred disposait de 700 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance fin juin 2021. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

La maturité du crédit syndiqué de 700 millions d'euros a été étendue le 6 juillet 2017 d'une nouvelle année par rapport à sa maturité actuelle au 21 juillet 2021 suite à l'exercice de l'option d'extension par Edenred auprès du pool des prêteurs. Chaque prêteur a accepté cette extension réaffirmant sa confiance auprès du Groupe. Cette nouvelle maturité de 5 ans offre une période de disponibilité jusqu'en juillet 2022.

Analyse par échéance – Valeurs comptables

Au 30 juin 2017



(en millions d'euros)	Jun 2018	Jun 2019	Jun 2020	Jun 2021	Jun 2022	Au-delà de Jun 2023	Jun 2017
Dettes et autres passifs financiers	931	107	-	368	237	1 089	2 732
Total	931	107	-	368	237	1 089	2 732

Au 31 décembre 2016



(en millions d'euros)	Déc 2017	Déc 2018	Déc 2019	Déc 2020	Déc 2021	2022 et au-delà	Déc 2016
Dettes et autres passifs financiers	616	83	97	266	113	846	2 021
Total	616	83	97	266	113	846	2 021

Au 30 juin 2016



(en millions d'euros)

	Jun 2017	Jun 2018	Jun 2019	Jun 2020	Jun 2021	Au-delà de Jun 2022	Jun 2016
Dettes et autres passifs financiers	97	595	89	5	370	862	2 018
Total	97	595	89	5	370	862	2 018

6.5 . ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE



(en millions d'euros)

	Jun 2017	Décembre 2016	Jun 2016
Dettes financières non courantes	1 761	1 355	1 888
Autres passifs financiers non courants	40	50	33
Dettes financières courantes	583	527	2
Autres passifs financiers courants	299	37	55
Concours bancaires	49	52	40
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 732	2 021	2 018
Actifs financiers courants	(51)	(49)	(56)
Autres placements de trésorerie	(986)	(735)	(518)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(479)	(649)	(352)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(1 516)	(1 433)	(926)
DETTE NETTE	1 216	588	1 092



(en millions d'euros)


	Jun 2017	Décembre 2016	Jun 2016
Dette nette début de période	588	637	637
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	406	(121)	412
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	(10)	12	(5)
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	(251)	(257)	(40)
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie,	167	(191)	94
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	316	508	(6)
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	628	(49)	455
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	1 216	588	1 092

6.6 . INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHE

Risque de taux : Analyse taux fixe / taux variable

Avant couverture


Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :

 (en millions d'euros)	Juin 2017			Décembre 2016			Juin 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe (1)	2 169	3,07%	93%	1 708	3,48%	91%	1 716	3,42%	91%
Dettes à taux variable	175	1,27%	7%	174	1,24%	9%	174	1,24%	9%
DETTES FINANCIERES	2 344	2,94%	100%	1 882	3,27%	100%	1 890	3,22%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,625%, 3,750%, 2,625% et 1,375% et 1,875%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

 (en millions d'euros)	Juin 2017			Décembre 2016			Juin 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	302	4,41%	13%	309	4,56%	16%	598	2,97%	32%
Dettes à taux variable	2 042	1,72%	87%	1 573	2,12%	84%	1 292	2,39%	68%
DETTES FINANCIERES	2 344	2,07%	100%	1 882	2,52%	100%	1 890	2,58%	100%

Les opérations de couverture de taux d'intérêts sont constituées principalement d'instruments dérivés (environ une cinquantaine d'opération) sous forme de swaps de « variabilisation » du taux fixe en taux variable de dette émise à taux fixe dont les principales caractéristiques sont les suivantes :


- dette obligataire en Euro : notionnel de 1 832 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 1 985 millions d'euros et une juste valeur de 4 millions d'euros représentant un actif financier ;
- dette bancaire en BRL : notionnel de 250 millions de reais brésiliens pour une dette sous-jacente de 500 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 14 millions de reais brésiliens représentant un actif financier.

Il s'agit donc de swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable. La classification IFRS de ces dérivés de « variabilisation » est Fair Value Hedge selon la norme IAS 32-39. Ces opérations ont des impacts non significatifs en compte de résultat en raison de la classification IFRS en comptabilité de couverture.

Risque de change : Analyse par devise


Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

 (en millions d'euros)	Juin 2017			Décembre 2016			Juin 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 205	2,36%	94%	1 732	2,51%	92%	1 748	2,50%	92%
Autres devises	139	12,06%	6%	150	12,08%	8%	142	12,08%	8%
DETTES FINANCIERES	2 344	2,94%	100%	1 882	3,27%	100%	1 890	3,22%	100%

Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

 (en millions d'euros)	Juin 2017			Décembre 2016			Juin 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 198	1,43%	94%	1 723	1,60%	92%	1 742	1,71%	92%
Autres devises	146	11,56%	6%	159	12,49%	8%	148	12,79%	8%
DETTES FINANCIERES	2 344	2,07%	100%	1 882	2,52%	100%	1 890	2,58%	100%

Les opérations de couverture de taux de change sont constituées principalement par des instruments dérivés de couverture en devises des dettes/ prêts intragroupes sous forme de swaps avec les principales caractéristiques suivantes :

- actifs financiers : notionnel de 120 millions d'euros et juste valeur de 3 millions d'euros (dont principalement MXN, CZK et GBP pour 105 millions d'euros de notionnel et juste valeur de 3 millions d'euros)
- passifs financiers : notionnel 249 millions d'euros et juste valeur de 7 millions d'euros (dont principalement GBP, MXN et JPY pour 231 millions d'euros de notionnel et juste valeur de 7 millions d'euros)

Ces opérations ont des impacts non significatifs en compte de résultat en raison de la classification IFRS en comptabilité de couverture pour des opérations intragroupes.

NOTE 7 : IMPOTS SUR LES BENEFICES – TAUX NORMATIF D'IMPOT



Edenred a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE.

Au 30 juin 2017, le taux normatif d'impôt s'établit à 34,3%, il ne tient pas compte de l'impact des charges et produits non récurrents, ni de la taxe sur dividendes, ni des éléments atypiques. Il s'élevait à 36,3% au premier semestre de l'exercice précédent.

NOTE 8 : RESULTAT PAR ACTION

Résultat net – Part du Groupe par action



Au 30 juin 2017, le capital social est composé de 235 402 740 actions.

Au 30 juin 2017, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Juin 2017	Juin 2016
NOMBRE D' ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE	235 402 740	233 679 845
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	231 874 471	227 808 792
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	1 722 895	2 862 997
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	526 798	501 513
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options (1)	538 644	2 400
Nombre d'actions annulées (2)	(1 056 942)	(503 913)
Actions du capital social hors actions propres	1 731 395	2 862 997
Actions propres non liées au contrat de liquidité	467 309	715 353
Actions propres liées au contrat de liquidité	47 431	34 348
Actions propres	514 740	749 701
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE	234 112 106	231 421 490
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(1 561 076)	(2 595 574)
Actions propres - Effet prorata temporis	47 241	(215 626)
Effet prorata temporis	(1 513 835)	(2 811 200)
NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR LA PERIODE	232 598 271	228 610 290

(1) Avant levée de 190 182 actions entre le 15 juin et le 30 juin 2017

(2) Après annulation des 530 144 actions levées entre le 1^{er} janvier et le 15 juin 2017 et entérinée lors du conseil d'administration du 24 juillet 2017

Par ailleurs, 1 300 107 options de souscription d'actions (solde avant levée de 190 182 options entre le 15 juin et le 30 juin 2017) et 3 538 220 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2010 à 2017. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 238 950 433 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017 pour les plans 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (22,04 euros) et,
- entre le 8 mars 2017 et le 30 juin 2017 pour le plan 9 (22,99 euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 30 juin 2017 est de 235 437 142.



	Jun 2017	Jun 2016
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	120	71
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	233 842	231 084
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(1 243)	(2 474)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	232 598	228 610
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (en euros)	0,52	0,31
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	443	1 092
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	2 153	2 869
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	235 194	232 571
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	0,51	0,31

Résultat courant après impôt

Le résultat courant après impôt comprend :



- les autres charges et produits, et

- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents, auxquels on soustrait les intérêts ne conférant pas le contrôle.



Le résultat courant après impôt et le résultat courant après impôt par action se présentent comme suit :

	Jun 2017	Jun 2016
Résultat net de l'ensemble consolidé (en millions d'euros)	134	75
Retraitement des charges et produits non récurrents et de l'impôt rattaché (en millions d'euros)	(16)	17
Retraitement du résultat net part des intérêts minoritaires (en millions d'euros)	(14)	(4)
Résultat courant après impôt - Part du Groupe (en millions d'euros)	104	88
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	232 598	228 610
RESULTAT COURANT APRES IMPOT - PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)	0,58	0,39

NOTE 9 : AVANTAGES SOCIAUX

Plans d'actions sous conditions de performance

Principales caractéristiques

Le Conseil d'Administration du 23 février 2017 a donné délégation au Président Directeur Général pour procéder à l'attribution conditionnelle de 794 985 actions de performance en date du 8 mars 2017.

Les 794 985 actions initialement attribuées dans le cadre de ce plan d'une durée de trois ans sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019, avant de devenir des actions définitivement acquises au 9 mars 2020.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Elle pourra atteindre jusqu'à 150% de l'attribution relative à la dite condition sans dépasser 100% de l'attribution initiale.



Les actions de performance sont attribuées définitivement prorata temporis à l'issue de la période d'acquisition.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 75 %, liés à une progression en données comparables :

- ✓ du Volume d'Emission ;
- ✓ de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO) ;

(ii) un objectif sur condition externe (de marché), à hauteur de 25 %, lié :

- ✓ au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR SBF120.

Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition



Sur la base de ces hypothèses la juste valeur s'élève à 18,38 € par rapport à un cours de l'action de 20,855 € à la date de l'octroi.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge totale comptabilisée au titre du plan 2017 s'élève à 1,5 million d'euros au 30 juin 2017.

NOTE 10 : AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS

10.1 . AUTRES CHARGES ET PRODUITS



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autre charges et produits » conformément à la recommandation AMF [2016-09, Arrêté des Comptes 2016, § 1.4.3.](#) Cette rubrique est utilisée de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ses impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Jun 2017	Jun 2016
Variation de la provision pour restructuration	3	(6)
Coûts de restructuration et de réorganisation	(4)	(3)
Charges de restructuration	(1)	(9)
Autres plus ou moins-values	19	(0)
Provisions	-	(1)
Gains / (pertes) non récurrents	(2)	(8)
Autres produits et charges non récurrents	17	(9)
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS	16	(18)

Les autres charges et produits sont constitués des éléments suivants :

- En juin 2017, principalement la plus-value de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue suite à l'acquisition d'UTA pour 19 millions d'euros ;
- En juin 2016, principalement des honoraires d'acquisition pour (4) millions d'euros et des honoraires engagés dans le cadre de la transformation stratégique du groupe Edenred pour (2) millions d'euros.

10.2 . PROVISIONS

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Jun 2017
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	27	-	1	-	-	-	-	28
- Provisions pour litiges et autres*	15	-	2	-	(1)	(2)	6	20
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	42	-	3	-	(1)	(2)	6	48

*Dont provisions pour litiges fiscaux non courants

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2016	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Jun 2017
- Provisions pour litiges fiscaux	1	-	-	(1)	-	-	-	-
- Provisions pour restructurations	7	-	-	(3)	-	-	-	4
- Provisions pour litiges et autres	27	-	2	(1)	-	-	7	35
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	35	-	2	(5)	-	-	7	39

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (Note 10.3 – « Litiges »).

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de la période (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :



(en millions d'euros)	Jun 2017	Jun 2016
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	(9)	(8)
Résultat financier	-	(0)
Autres charges et produits	3	(6)
TOTAL	(6)	(14)

10.3 . LITIGES

Contentieux fiscal France

À la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la Société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la Société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la Société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

La Cour administrative d'appel de Versailles a rendu le 6 mars 2014 un arrêt par lequel il est partiellement fait droit à la requête de la Société. La Cour a en effet ordonné le dégrèvement des pénalités en matière de TVA pour un montant en principal de 2,3 millions d'euros et a maintenu à la charge de la Société l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

La Société a ainsi obtenu le remboursement de la somme de 3,1 millions d'euros, dont 0,7 million d'euros au titre d'intérêts moratoires qui a été enregistré en résultat suite au désistement de l'administration de son pourvoi. La Société a par ailleurs formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État contre la décision de la Cour maintenant l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

L'instruction est toujours en cours. Un arrêt du Conseil d'Etat devrait toutefois être rendu avant la fin de l'exercice 2017.

Litige avec Kering (ex PPR) (qui s'est substitué à la Fnac) et Conforama

La société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec la Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos® applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige comporte trois volets de procédure : le référé, la procédure au fond et l'arbitrage.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1er décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne immédiatement. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010. Le montant de l'ensemble des astreintes s'élève à 11,7 millions d'euros.

À ce jour, la procédure suit son cours, en attente de la décision sur le fond. Au fond, le 28 janvier 2011, la Fnac et Conforama ont assigné Accentiv' Kadéos auprès du Tribunal de commerce de Paris en vue d'obtenir la levée rétroactive des clauses d'exclusivité et la réparation du préjudice causé du fait du maintien de ces exclusivités. La Fnac et Conforama ont évalué ce préjudice à environ 11,7 millions d'euros. Le 22 juin 2012, le Tribunal de commerce de Paris a rendu une décision d'incompétence, sans se prononcer sur le fond, renvoyant les parties devant un tribunal arbitral, compte tenu de l'existence d'une clause d'arbitrage dans le contrat de cession de Kadéos. Accentiv' Kadéos a formé appel de la décision (contredit). Après une décision de la Cour d'appel à l'encontre de laquelle PPR et Conforama se sont pourvus en cassation, la Cour de cassation, par arrêt en date du 12 février 2014, a rejeté leur pourvoi et renvoyé les parties devant le Tribunal de commerce de Paris.

Parallèlement, fort de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 22 juin 2012, Kering (anciennement PPR qui s'est substitué à la Fnac dans la procédure) et Conforama avaient introduit une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale. Chaque partie avait désigné son arbitre.

Compte tenu de l'arrêt de la Cour de cassation du 12 février 2014, le tribunal arbitral a prononcé une sentence en date du 15 avril 2014 déclarant son incompétence à statuer sur le litige qui lui était soumis. La procédure arbitrale est désormais clôturée.

Les parties ont en conséquence été renvoyées devant le Tribunal de commerce de Paris en vue de statuer sur le fond de ce litige. Le Tribunal a prononcé son jugement le 14 mars 2016 et a condamné Kering et Conforama à verser 6,6 millions d'euros à Edenred France au titre de son préjudice et cent mille euros en compensation de la procédure intentée par Kering et Conforama jugée abusive. Kering et Conforama ont fait appel de cette décision.

La procédure judiciaire n'étant pas terminée, les astreintes encaissées à hauteur de 11,7 millions d'euros ainsi que les 6,6 millions d'euros supplémentaires ont été comptabilisés en résultat et ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dans l'attente d'une décision définitive insusceptible de recours.

Edenred France estimant les demandes de Kering et Conforama infondées, aucune provision pour risques n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe.

Contentieux concurrence France

Le 9 octobre 2015, la Société française Octoplus a saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurant dématérialisés, dont Edenred France. L'instruction est actuellement en cours par l'Autorité de la Concurrence dont le collège s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Le 6 octobre 2016, l'Autorité de la Concurrence a décidé de poursuivre ses investigations, sans prononcer de mesures conservatoires à l'encontre d'Edenred France, cette décision ne préjugant en rien de la décision finale de l'Autorité sur le fond de l'affaire.



Contentieux CIRDI

À la suite de la modification du cadre réglementaire et fiscal hongrois relatif aux conditions d'émission des titres-restaurant et titres-alimentaire, la Société a déposé, en août 2013, une requête aux fins d'arbitrage à l'encontre de l'Etat Hongrois devant le Centre international de règlement des différends relatifs aux Investissements (CIRDI). L'audience s'est tenue devant le tribunal arbitral au mois de novembre 2015, et le tribunal a condamné le gouvernement hongrois, le 13 décembre 2016, à verser une somme d'environ 23 millions d'euros, hors intérêts (s'élevant à 5% par an depuis le 1^{er} janvier 2012, soit environ 6 millions d'euros), au bénéfice d'Edenred. Cette décision constitue une étape importante dans le processus de résolution de ce litige.

La procédure étant terminée, au 31 décembre 2016, le montant à recevoir est considéré comme certain selon les critères IAS 37. Un produit et une créance correspondant aux estimations considérées comme raisonnables pour un montant net de 22 millions d'euros ont, en conséquence, été comptabilisés en « Charges et produits non récurrents » dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016 dans l'attente de l'exécution de la sentence arbitrale.

Le montant a été encaissé en mars 2017. L'Etat Hongrois a formulé le 11 avril 2017 un recours en annulation pour excès de pouvoir manifeste du Tribunal arbitral et pour défaut de motif. La procédure ad hoc liée à cette demande devrait s'étendre sur 12 à 18 mois, ne changeant pas notre appréciation du risque au 30 juin 2017.

Contentieux fiscaux Brésil

Taxe municipale – Ticket Serviços

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens (soit 2,0 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 66,2 millions de reais brésiliens (soit 17,6 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 30 juin 2017.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens (soit 7,5 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 239 millions de reais brésiliens (soit 63,6 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 30 juin 2017. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

En outre, la société pourrait être amenée à supporter des frais de justices et d'avocat du gouvernement pour un montant de 34,4 millions de reais brésiliens (soit 9,1 millions d'euros).

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'Etat de Sao Paulo tendant à l'annulation des redressements notifiés.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

La requête était assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige qui a été accueillie favorablement par une décision en date du 12 novembre 2015. L'administration fiscale a fait



appel de cette décision mais l'appel a été rejeté. L'Etat de Sao Paulo s'est pourvu devant la Cour Supérieure de Justice.

A la demande du Tribunal, la société a présenté en garantie une caution émise par Swiss Re.

Une décision de première instance est attendue pour le début de l'exercice 2018.

Taxe municipale – Accentiv

En décembre 2015 et mai 2016 la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Accentiv un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période de janvier 2010 à septembre 2015, contestant les modalités de calcul de la base déclarée.

Pour cette période le montant global des redressements s'élève à 53,7 millions de reais brésiliens (soit 14,3 millions d'euros) auxquels s'ajoutent 139,7 millions de reais brésiliens (soit 37,2 millions d'euros) en pénalités et intérêts de retard au 30 juin 2017.

Le contentieux est actuellement en cours d'instruction en phase administrative.

La société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que ce contentieux a des chances sérieuses d'aboutir favorablement.

La société n'a donc pas constitué de provision à ce titre.

Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens (soit 21,7 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 283,6 millions de reais brésiliens (soit 75,5 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 30 juin 2017.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur les périodes suivantes :

- Au titre de l'année 2011 : Le redressement est d'un montant de 24,5 millions de reais brésilien (soit 6,5 millions d'euros), plus 57,6 millions de reais brésilien (soit 15,3 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 30 juin 2017.
- Au titre de l'année 2012 : le redressement est de 16,3 millions de reais brésilien (soit 4,3 millions d'euros), plus 36,2 millions de reais brésilien (soit 9,3 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 30 juin 2017.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survalueur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en deuxième instance. La Société a reçu la notification officielle de cette décision en date du 14 août 2015 et a déposé une requête en clarification.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime que le contentieux a des chances sérieuses d'aboutir favorablement.

En conséquence, aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes d'Edenred.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. À la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Contentieux Concurrence Slovaquie

Suite à une investigation lancée par les autorités de la concurrence slovaques en août 2014 auprès des cinq émetteurs de titres slovaques, l'Autorité de la concurrence slovaque a signifié à Edenred une amende de 850 000 euros, confirmée par la cour d'appel administrative au mois de juin 2017. L'ensemble des autres émetteurs se sont vu notifier des décisions similaires. Edenred a introduit un recours de la décision de la cour d'appel administrative devant les juridictions civiles. La procédure devrait prendre entre 18 et 24 mois. Le montant de l'amende a été comptabilisé dans les comptes de l'entité slovaque sur l'exercice 2016.

Contentieux Concurrence Turquie

Les autorités de la concurrence turques ont mené en février 2010 une investigation auprès d'Edenred Turquie et de Sodexo Turquie visant à examiner les comportements de ces deux entités sur leur marché entre 2007 et 2010. Cette investigation a débouché en juillet de la même année sur une décision de classement sans suite par les autorités de la concurrence. Après avoir instruit la demande d'un autre acteur du marché demandant l'annulation de cette décision, la Haute Cour d'Etat a jugé que les autorités de concurrence devaient conduire à nouveau une investigation complète auprès de six acteurs du marché des titres services en Turquie, en ce y compris Edenred, au regard de leur comportement respectif sur le marché des titres services entre 2007 et 2010. La procédure devrait durer une année environ. Aucune provision pour risque n'a été comptabilisée dans les comptes du Groupe en 2017.

NOTE 11 : ACTUALITE NORMATIVE

11.1 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2017 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017 :

Norme	Nom	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IAS 12	"Comptabilisation des impôts différés actifs au titre de pertes latentes"	L'amendement vient apporter des clarifications sur la façon d'apprécier l'existence de profits taxables futures.	Pas d'impact significatif
IAS 7	"Initiative concernant les informations à fournir "	L'amendement stipule que les variations de la dette liée aux activités de financement doivent être décomposées des autres variations, qu'elles soient liées à des flux de trésorerie ou non.	Le tableau de flux de trésorerie d'Edenred présente une rubrique "Activités de financement"
IFRS 12	Améliorations annuelles Cycle 2014 - 2016	Le sujet de l'amendement était de définir si les dispositions de publication de la norme IFRS 12, s'appliquent également aux intérêts détenus qui sont classés conformément à IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » comme « détenus en vue de la vente » ou comme « activités abandonnées ».	Non-applicable à Edenred

L'application de ces textes a été sans effet significatif sur les périodes présentées.

11.2 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS ET D'APPLICATION OPTIONNELLE A COMPTER DES EXERCICES OUVERTS A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2017 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Il est notamment ainsi pour les textes suivants :

Norme	Type	Nom	Date d'application UE	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IFRS 9	Nouvelle norme	Instruments financiers – Classement et évaluation	Cf paragraphe ci-dessous	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	Pas d'impact significatif attendu.
IFRS 14	Nouvelle norme	Comptes de report réglementaire	N/A**	IFRS 14 a pour objectif d'améliorer la comparabilité de l'information financière pour les entités qui exercent des activités à tarifs réglementés.	Le Groupe n'est pas dans le champ d'application IFRS 14, puisqu'il adopte déjà les IFRS.
IFRS 15	Nouvelle norme	Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients	1 janvier 2018	IFRS 15 propose un modèle unique de comptabilisation des revenus tirés des contrats avec les clients.	Le Groupe a entamé l'analyse de la norme afin de définir un plan d'actions capable de répondre aux exigences et aux enjeux. Pour plus de détails, cf paragraphe spécifique ci-dessous.
IFRS 16	Nouvelle norme	Contrats de location	1 janvier 2019	IFRS 16 stipule comment un émetteur IFRS devra reconnaître, mesurer, présenter et publier les contrats de location.	La norme et les impacts potentiels sont en cours d'analyse.
IFRS 2	Amendement	Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 janvier 2018	L'objectif du projet est de clarifier la classification des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et comporte la caractéristique de règlement net aux fins de l'obligation de retenue fiscale. <u>Deux normes sont dans le scope:</u> 1) IFRS 1 – Première adoption des normes IFRS, entraînant la suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants 2) IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises: Evaluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement	Pas d'impacts significatifs attendus
Améliorations annuelles IFRS	Amendement	Cycle 2014 - 2016	1 janvier 2018		Les impacts potentiels sont en cours d'analyse.

Focus IFRS 15 & IFRS 9

Le Groupe a mis en œuvre une structure projet pour analyser les divergences entre la norme IFRS 15 – « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients » et la norme existante IAS 18 – « Produits des activités ordinaires » applicable au 1^{er} janvier 2018.

Le projet s'articule autour de trois phases :

- Phase 1 : analyse normative et identification des principaux enjeux
- Phase 2 : investigation dans les filiales et analyse des contrats
- Phase 3 : évaluation des impacts et décision des modalités de publication

Actuellement, la phase trois est en cours de réalisation. A ce stade des travaux, qui seront finalisés sur le second semestre 2017, le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur la reconnaissance du Chiffre d'Affaires Opérationnel du Groupe.

Une analyse est actuellement en cours sur l'impact de la norme IFRS 9 – « Instruments Financiers » applicable au 1^{er} janvier 2018.